

Département des DEUX-SEVRES

Commune de MELLE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

ID : 079-200069755-20240926-C26_09_2024_18-DE



CELLES-SUR-BELLE

BEAUSSAIS

SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE

CELLES-SUR-BELLE

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE

SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

POUFFONDS

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

SAINT-GENARD

0 0,375 0,75 1,5 Kilomètres

- Elément bâti intéressant à protéger
- Haie ou plantations d'alignement classées à protéger ou à créer au titre de l'article L. 130-1
- Chemin de randonnée
- Emplacement réservé
- Espaces boisés, haies ou plantations d'alignement classés à protéger ou à créer
- Zone inondable
- Couloir d'isolation acoustique de la RD948 et de la RD950
- Périmètre de la ZPPAUP
- Cône de vue à préserver
- Limite de zone ou de secteur